

26 juin 2012

12.138

**Interpellation Gilbert Hirschy****Le plan directeur cantonal est-il devenu un vœu pieu?**

Que ce soit avec l'implantation d'usines dans des villages ou de nouveaux lotissements en zone rurale, le sentiment prévaut que le plan directeur cantonal ne pèse pas lourd dans la balance des décisions d'accepter des dézonages, voire des dérogations importantes au plan d'aménagement en vigueur.

En date du 30 mai dernier, la commune de Brot-Plamboz se félicitait d'un nouveau quartier de villas individuelles correspondant à un développement doux et durable.

Chaque commune voulant de l'industrie et de l'habitat individuel, quelle valeur a encore le plan directeur cantonal, notamment les fiches E11 "**Localiser judicieusement les activités économiques et valoriser les pôles de développement**", E12 "**Privilégier la concentration d'un développement mixte à proximité des gares bien desservies?**"